

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE du CNOSF**

### **Le Mouvement sportif Français salue l'écoute et les annonces du Président de la République pour soutenir les fédérations et les clubs face à la crise**

Le Mouvement sportif français, représenté par Denis Masseglia (président du CNOSF), Marie-Amélie Le Fur (présidente du CPSF), Tony Estanguet (président de Paris 2024) a été convié à s'exprimer ce matin sur l'impact de la crise de la Covid-19 sur le sport lors d'une visioconférence présidée par le Président de la République, Emmanuel Macron, et en présence du Premier ministre, Jean Castex, du Ministre de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, Jean-Michel Blanquer, de la Ministre déléguée aux Sports, Roxana Maracineanu, du Ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, Bruno Le Maire et du Ministre délégué aux PME, Alain Grizet.

**Les représentants du Mouvement sportif saluent l'écoute bienveillante et constructive du Président de la République, qui a consacré plus de 2h30 aux échanges qui ont permis de dresser un tableau complet de toutes les difficultés actuellement rencontrées par les acteurs du sport.** Ces réalités vécues sur le terrain par les clubs et les fédérations ont été entendues et comprises et la présence nombreuse des membres du Gouvernement témoigne de la mobilisation globale que le Président de la République a souhaité engager pour soutenir le secteur du sport, affirmant à cette occasion que le sport était un enjeu essentiel pour la santé, la vie sociale et l'éducation, dans la période de crise que nous traversons.

Les données de l'enquête conduite ces dernières semaines par le CNOSF via les fédérations auprès des clubs pour mesurer l'impact économique de la Covid-19 sur ces structures ont été notamment présentées (lien vers le CP de l'enquête). Les représentants du Mouvement sportif ont également alerté sur les dommages causés par l'arrêt du sport, en particulier auprès des populations les plus jeunes. Au-delà des rêves sportifs inassouvis, ils ont tenu à réaffirmer **le rôle fondamental du sport en matière de santé publique et de lien social.** C'est notamment à ce titre qu'ils ont défendu **le retour prioritaire du sport pour les mineurs dans les clubs dès que la situation sanitaire le permettra, souhait que le Président de la République a partagé.** Le Mouvement sportif a affirmé qu'il était prêt à travailler avec le Ministère de la Santé, le Ministère des Sports et les autorités sanitaires pour mettre en place des protocoles sanitaires renforcés afin de permettre cette reprise en limitant au maximum les brassages et en tenant compte des contraintes supplémentaires concernant la pratique en intérieur.

Conscient de ces urgences, **le Président de la République a confirmé la création d'un « Pass sport » pour un montant de 100 millions d'euros.** Il s'agira d'une aide aux familles, selon des conditions à préciser, pour favoriser le retour des jeunes à la pratique sportive en soutenant l'inscription ou la réinscription des enfants dans les clubs. Cette proposition était portée par le Mouvement sportif depuis plusieurs mois comme un outil pérenne de soutien au secteur associatif fédéré.

Au titre des soutiens dédiés à l'urgence de la crise, a été annoncé la **reconduction du fonds de solidarité pour les petits clubs amateurs en difficulté, géré par l'Agence Nationale du Sport, pour un montant de 15 millions d'euros.** Le Président de la République a aussi confirmé la mise en place d'un **fonds de compensation des pertes de licences à destination des fédérations** et appelé de ses vœux au lancement d'une grande **campagne de communication destinée à promouvoir le retour à la pratique du sport au bénéfice de la santé de tous.** Ces annonces constituent un signal de soutien fort et permettront de soutenir le sport fédéré français à la fois dans le contexte de la crise mais aussi dans le cadre de la relance, dès que le pic épidémique sera passé.

Le Mouvement sportif salue également l'officialisation par le Président de la République, après avoir obtenu l'accord de la Commission européenne, **de la création d'un fonds de compensation des pertes de billetterie d'un montant de 110 millions d'euros.** Comme l'avait indiqué la Ministre des Sports il y a quelques jours, ce fonds viendra en aide aux clubs professionnels et aux fédérations organisateurs d'évènements, selon leurs pertes et leur dépendance à la billetterie. Il sera une aide essentielle pour le sport professionnel féminin en grande difficulté du fait du huis-clos imposé par la crise sanitaire.

Le Président de la République a ainsi clairement affiché sa volonté de maintenir un niveau d'équité entre le sport professionnel, le sport de haut niveau, et les clubs amateurs car tous sont complémentaires et tous constituent le Sport Français.

Le Mouvement sportif salue l'ensemble de ces annonces et la qualité de l'écoute qui leur a été consacrée, qui témoignent de l'importance que revêt le sport dans un projet de société post-Covid, surtout dans la perspective de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024.